



Séparation suite à pacs. Droits et recours

Par **Eleana**, le **07/08/2018 à 16:18**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais avoir quelques petits renseignements sur ma situation.rnrnIl y a 2 ans, mon ex partenaire avec qui j'étais pacsé, m'a mise dehors sans raison, sans affaires personnelles, sans argent (compte commun duquel il s'est désolidarisé et m'avait laissé les factures dessus). J'avais arrêté de travailler pour pouvoir faire des fiv (fécondation in vitro) car lui avait un problème à ce niveau. J'avais, à l'époque, pas de travail car sans voiture. Il m'a jeté comme ça. J'étais anéantie, fait une grosse dépression pendant un an. J'aurai aimé savoir s'il avait le droit de faire ça et puis j'aimerais, au bout de 2 ans, me battre pour que justice soit faite. Ai-je le droit à quelque chose. rnrnAprès, il a acheté une maison quand on était pacsé mais il l'a mise à son seul nom. Mon nom apparaît, bien entendu, comme pacsée mais c'est tout. Ais-je le droit à quelque chose ? Cela me révolte, il m'a jetée et à tout gardé. J'ai du tout reconstruire, seule, à 0.rnrnMerci pour vos conseils.

Par **Visiteur**, le **08/08/2018 à 21:55**

Bonsoir Eleana,rnS'il a acquis cette maison seul, et la paye seul, vous ne pouvez prétendre à rien.rnSi vous pouviez prouver qu'il a utilisé de l'argent vous appartenant, ce serait différent.